

Original: Anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

39ÈME RÉUNION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC

(23-24 mai 2023)

Bureau de Coordination du COMCEC

avril 2023

www.comcec.org

Pour plus d'informations:
COMCEC Coordination Office
Necatibey Cad. No: 110/A
06570 Yüce-tepe
Ankara - TÜRKİYE

Tel. : 90 312 - 294 57 10
Fax : 90 312 - 294 57 77
Web : www.comcec.org
E-mail : comcec@comcec.org

Original: Anglais



**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 39^{ème} REUNION
DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC
(23-24 mai 2023, Ankara)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'action
4. Commerce intra-OCI
5. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
6. Approfondissement de la coopération financière
7. Amélioration des transports et des communications
8. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
9. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
10. Allègement de la Pauvreté
11. Coopération sur la transformation numérique
12. Préparatifs en vue de l'échange de vues sur « l'amélioration des capacités de commerce électronique des pays membres de l'OCI »
13. Projet d'ordre du jour de la 39^{ème} Session du COMCEC
14. Points Divers
15. Adoption du rapport

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, des programmes et des projets du COMCEC pour sa 39^{ème} Réunion du Comité de Suivi, qui se tiendra les 23 et 24 mai 2023, à Ankara.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 13 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre

Le COMCEC poursuit ses activités dans le cadre de la stratégie du COMCEC. Les Groupes de travail (GT), dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, fournissent une plateforme régulière aux experts des Pays Membres pour discuter des politiques et pratiques dans chaque domaine de coopération afin de créer d'une compréhension commune et des politiques approximatives entre les Pays Membres. Le Financement de Projets du COMCEC, un autre instrument important de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres participant aux Groupes de Travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets concrets de coopération afin qu'ils soient financés par le Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

Les groupes de travail se réuniront pour leur 20ème série de réunions (19ème réunion pour la coopération financière) en mai 2023 et se pencheront sur les thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails sur les développements dans chaque groupe de travail sont donnés sous le point pertinent de l'ordre du jour.

En ce qui concerne les projets réalisés grâce au Financement de Projets du COMCEC, 15 projets ont été mis en œuvre en 2022 dans le cadre du 9ème appel à projets. En outre, dans le cadre du 10ème appel à propositions de projets pour le financement de projets du COMCEC, 19 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre par les pays membres et les institutions de l'OCI. Les documents pertinents sont disponibles sur le site internet du COMCEC. (programs.comcec.org).

Grâce à la mise en œuvre de 6 projets en 2022, le Programme de Réponse du COMCEC au COVID (CCR) a été achevé avec succès.

Dans le cadre du programme Al-Quds du COMCEC, 5 projets ont été mis en œuvre au cours de la période 2021-2022. Le programme comprend de nouvelles priorités thématiques, notamment le tourisme, l'entrepreneuriat, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des jeunes, le commerce électronique et le développement des PME. Le programme Al-Quds prévoit la réalisation de 5 projets en 2023.

En outre, les efforts de coopération déployés par les institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique revêtent une grande importance pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, les institutions de l'OCI organisent des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC ainsi que sur les recommandations politiques adoptées par les sessions ministérielles du COMCEC.

Dans ce cadre, la 38ème Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé des États Membres et des Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, la Session s'est félicitée du succès de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et des études

de recherche menées par le BCC pour enrichir les discussions lors des réunions du Groupe de Travail du COMCEC.

En outre, saluant les précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, la session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations de la Politique Ministérielle.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. Le Comité examinera le rapport soumis pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR **Mise en œuvre de l'OCI-2025: Programme d'action**

Le Programme d'action de l'OCI pour la période 2016-2025 (OCI-2025: Programme d'Action) a été adopté lors du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Turquie les 14-15 avril 2016. Souligne l'importance du suivi actif du volet économique et commercial de l'OCI-2025: Le Programme d'Action par le COMCEC, la 38^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement détaillés sur la mise en œuvre du Programme lors des Sessions et des Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI doit soumettre un rapport d'activité complet sur la mise en œuvre de l'OCI 2025: Programme d'action Le Comité examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR **Commerce Intra-OCI**

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs importants de coopération du COMCEC. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC.

Conformément à la résolution pertinente de la 38^{ème} Session du COMCEC, les 20^{ème} et 21^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC se tiendront en 2023 avec pour thème « l'amélioration des capacités de commerce électronique des Pays Membres de l'OCI ».

La 38^{ème} Session du COMCEC a accueilli favorablement la suggestion de la République de Turquie sur le développement d'un programme MPME bien conçu et a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC, en coopération avec les États membres intéressés et les institutions pertinentes de l'OCI, d'initier des études techniques avec les parties prenantes concernées et de faire rapport sur les progrès réalisés au 39^{ème} Comité de Suivi et à la 39^{ème} Session du COMCEC.

En ce qui concerne les projets qui seront subventionnés dans le cadre du financement des projets du COMCEC, les six projets seront mis en œuvre par le Bangladesh, le Cameroun, l'Iran, le Suriname, la Turquie et la SMIIC dans le domaine du commerce en 2023.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 20^{ème} réunion du Groupe de Travail sur le Commerce et des projets à mettre en œuvre en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

Le BCC doit également informer le Comité sur les préparatifs du programme des PME susmentionné. Le Comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPI.

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011. La mise en place du système est effective depuis le 1er juillet 2022.

La 38^{ème} Session Ministérielle a demandé aux États Participants au SPC-OCI, qui ne l'ont pas encore fait, d'accélérer l'achèvement de leurs procédures internes et autres préparatifs dans les meilleurs délais et d'en informer le Secrétariat du CNC.

La 38^{ème} Session du COMCEC a pris note avec appréciation que le Conseil de Coopération du Golfe fournira ses listes de concessions les plus récentes au Secrétariat du CNC dans les meilleurs délais, au nom de ses six pays membres : Bahreïn, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Koweït, Qatar et Oman.

Se félicitant de la convocation du Comité de Négociations Commerciales (CNC) le 27 novembre 2022, la 38^{ème} Session du COMCEC a pris note avec appréciation des décisions du CNC.

La 38^{ème} session du COMCEC se réjouit également de la convocation des ministres du commerce, des finances et de l'économie le 29 novembre 2022 en marge de la 38^{ème} session du COMCEC où les honorables ministres ont réitéré l'importance d'accroître le commerce intra-OCI notamment à travers la mise en œuvre complète du SPC-OCI et ont indiqué leur volonté d'étendre le champ d'application du SPC-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des développements récents concernant le SPC-OCI. Le Comité examinera les derniers développements et prendra, si nécessaire, les mesures appropriées.

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les États Membres.

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a exprimé sa gratitude à la République du Sénégal pour avoir accueilli la 17^{ème} Foire commerciale des Pays Membres de l'OCI à Dakar, Senegal du 13 au 19 juin 2022, en coopération avec le CIDC. La 18ème Foire commerciale de l'OCI se tiendra du 16 au 18 juin 2023 à Lahore, au Pakistan.

La Session a également demandé au CIDC de continuer à organiser des foires sectorielles spécifiques en coopération avec les pays membres et de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales des pays islamiques et les autres foires spécialisées ainsi que les expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC doit rendre compte des derniers développements concernant les foires commerciales islamiques et les expositions sectorielles.

- **Assistance Technique liée à l'OMC**

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 38ème Session du COMCEC a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Groupe de la BID et au CIDC pour l'organisation de cours de formation et de séminaires liés à l'OMC et a appelé la BID et le CIDC à continuer à fournir une assistance technique aux Pays Membres sur les questions liées à l'OMC et à renforcer leurs efforts pour sensibiliser les Pays Membres à l'impact des négociations commerciales de l'OMC sur leurs économies en surveillant les questions relatives aux activités de l'OMC et en faisant rapport aux sessions annuelles du COMCEC et aux autres forums concernés.

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités dans ce domaine au Comité.

- **Activités de Financement du Commerce**

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 38ème Session du COMCEC a apprécié les activités de financement, de promotion et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcent de commerce intra-OCI.

En outre, la 38ème session du COMCEC a pris note des rapports d'avancement et du plan de mise en œuvre préparés par l'ICIEC sur le programme d'intelligence d'affaires de l'OCI et demande à la CIEC et au SESRIC d'achever les préparatifs techniques pour le lancement du programme dans les plus brefs délais.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le groupe de la BID doit rendre compte de ses activités en matière de financement du commerce et d'assurance contre le risque de crédit à l'exportation. Le groupe de la BID (SIACE) doit également informer le Comité des derniers développements concernant le programme de renseignement des affaires de l'OCI.

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et éliminant les barrières techniques entre eux.

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a exprimé ses remerciements à l'INMPI pour l'organisation d'activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et a invité les Pays Membres à soutenir le renforcement de sa visibilité dans les forums internationaux, notamment par son adhésion à l'observateur à l'OMC-Comité des obstacles techniques au commerce (OTC).

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a invité les Pays Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Pays Membres, et a appelé les Pays Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI informera le Comité des développements récents concernant ses activités liées au commerce.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique

- Réunions du Secteur Privé

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer les opportunités pour le commerce et les investissements. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise également divers forums sectoriels spécifiques dans les domaines de l'Agriculture Durable, du Tourisme Durable, de l'Economie Islamique, de l'Investissement, de l'Economie Numérique et de l'Entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des pays membres.

L'CICIA présente régulièrement des rapports aux sessions du COMCEC et aux réunions du comité de suivi sur ses efforts et ses activités visant à renforcer la communication, la coopération, le

commerce et les opportunités d'investissement pour le secteur privé des pays membres de l'OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICA doit présenter un rapport au Comité sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

- **Centre d'Arbitrage de l'OCI**

Le Centre d'arbitrage de l'OCI exerce ses activités à İstanbul - Turquie.

La 38ème Session du COMCEC a demandé aux pays membres d'encourager leurs chambres à participer activement au travail du Centre d'arbitrage de l'OCI en vue d'améliorer l'utilisation des services du Centre par leur secteur privé.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'CICA et le Centre d'Arbitrage de l'OCI doivent informer le Comité sur les développements récents. Le Comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- **Financement du développement du secteur privé**

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), membre du Groupe de la BID, œuvre pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres et finance des projets du secteur privé à cette fin.

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a pris note avec satisfaction des efforts de l'ICD, qui travaille efficacement au financement des projets du secteur privé, y compris les projets des PME dans les Pays Membres. La Session a demandé à la CID de soumettre régulièrement des rapports complets concernant ses efforts de promotion du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Mesure(s) Nécessaire(s): La SID doit informer le Comité de ses efforts de financement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR
Approfondissement de la coopération financière

La finance islamique a un potentiel important pour contribuer aux efforts de développement des pays membres avec ses grands principes qui comprennent la canalisation des financements vers l'économie réelle, l'évitement des spéculations excessives, la limitation de la dette à la valeur des actifs et l'interdiction des intérêts (riba). Dans ce contexte, le groupe de travail du COMCEC sur la coopération financière s'est concentré sur divers aspects de la finance islamique.

La 38ème Session du COMCEC a pris note avec appréciation de la convocation des 17ème et 18ème Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière en 2022 sur le thème des « Efforts de Normalisation dans la Finance Islamique » et a accueilli favorablement ses recommandations politiques.

Conformément à la résolution pertinente de la 38ème session du COMCEC, les 19ème et 20ème

réunions du groupe de travail sur la coopération financière se tiendront respectivement en mai et en octobre 2023, et seront consacrées au thème de « l'Amélioration de la coopération entre les banques centrales en termes de monnaies numériques » : Défis et perspectives pour les pays membres de l'OCI".

En ce qui concerne les projets à financer dans le cadre du financement de projet du COMCEC, le SESRIC réalisera un projet dans le domaine de la coopération financière en 2023.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 19^{ème} réunion et sur le projet à mettre en œuvre dans le cadre du financement des projets du COMCEC en 2023.

De plus, les autres activités en cours dans le domaine de la coopération financière ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC, et des Forums des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

- **Forum des Bourses de Valeurs OCI**

En tant que plate-forme et un canal de communication pour les pays membres, le Forum des échanges de l'OCI vise à approfondir et à élargir la coopération parmi les autorités compétentes des pays membres. Le Forum a organisé seize réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, notamment l'indice S&P OIC/COMCEC 50 Shariah et la bourse de l'or de l'OCI. La 16^{ème} réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 11-12 octobre 2022. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur son site web (<http://www.oicexchanges.org/>).

La 38^{ème} session ministérielle du COMCEC a félicité le groupe de travail du forum sur les indices pour le succès de l'établissement du fonds indicial S&P/OIC COMCEC 50 Shariah, disponible depuis peu pour les investisseurs internationaux, et a invité les États membres à entreprendre des activités de promotion et de marketing pour les investisseurs potentiels dans leurs pays respectifs afin de les sensibiliser au fonds indicial S&P/OIC COMCEC 50 Shariah.

La 38^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des bourses de l'OCI sur les efforts visant à établir le change d'or de l'OCI entre les Pays membres volontaires et a demandé au Secrétariat du Forum de faire avancer les préparatifs techniques sur le nouveau modèle basé sur la blockchain pour le projet de change d'or de l'OCI en coopération avec les banques centrales et rendre compte des progrès à la 39^{ème} session du COMCEC et à la réunion du Comité de Suivi.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer le Comité des développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que les S&P OIC / COMCEC 50 Shariah Index, ainsi que du rapport d'avancement relatif à la réalisation du projet de Bourse d'Or précité. Le comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC

En tant que plate-forme régulière déployant des efforts pour accroître la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres, le Forum des Régulateurs des Marchés des Capitaux du COMCEC a tenu onze réunions jusqu'à présent. La 11ème Réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 1er Novembre 2022. Des informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>).

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a salué l'offre du Conseil des marchés des capitaux (CMB) de la République de Türkiye, en tant que Secrétariat du Forum, d'accueillir la 12ème réunion du Forum CMR du COMCEC, en 2023, a appelé les Pays Membres à participer activement à cet important événement.

La 38ème Session Ministérielle du COMCEC a pris note avec satisfaction de l'achèvement de la plate-forme GEFAS (Système d'information sur les instruments financiers basés sur l'immobilier et en développement) désignée comme un centre d'information pour les instruments du marché des capitaux sur le thème de l'immobilier et a invité les Pays Membres intéressés à encourager leurs autorités compétentes à rejoindre cette plateforme et à fournir les informations nécessaires à publier dans GEFAS.”

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, le Conseil des marchés de capitaux de Turquie doit informer le Comité des développements récents concernant les activités du Forum. Le comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC

Depuis sa création, le Forum des Banques Centrales de l'OCI-du COMCEC a fourni une plateforme régulière pour discuter des questions monétaires, bancaires et financières, ainsi que des efforts visant à approfondir la coopération et la coordination entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des pays membres de l'OCI.

Dans ce cadre, la 4ème Réunion du Forum s'est tenue les 25 et 26 Septembre 2022. Des informations détaillées sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://comceccentralbanks.org/>).

En outre, la 38ème Session Ministérielle a salué les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur la gestion des risques dans les institutions financières islamiques, les opérations monétaires, et l'intégration des technologies financières (FINTECH) dans la finance islamique, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres et a demandé au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Banque centrale de Turquie doit informer le Comité des derniers développements concernant les activités du Forum. Le comité examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR
Amélioration des transports et des communications

Le secteur de transport et des communications revêt une importance particulière au développement économique et social des Pays Membres. Dans cette perspective, la 38^{ème} session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications et s'est félicitée de ses recommandations politiques.

Conformément à la résolution pertinente de la 38^{ème} session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (TCWG) tiendra ses 20^{ème} et 21^{ème} réunions en mai et octobre 2023, respectivement, sur le thème « Impacts environnementaux de l'infrastructure de transport dans les pays membres de l'OCI ».

Quant aux projets dans le secteur du transport et des communications, quatre projets seront mis en œuvre par le Bénin, la Gambie, la Jordanie et le SESRIC au titre du financement des projets du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 20^{ème} réunion du GTTC et des projets mis en œuvre en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC et des autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR
Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

En tant que source de revenu, d'emploi et de richesse de plus en plus importante dans de nombreux pays, le tourisme est l'un des domaines de coopération importants du COMCEC. Par conséquent, le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC (GTT) a tenu plusieurs réunions sur divers aspects du secteur du tourisme et ses sous-catégories.

Le 38^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a pris note avec appréciation de la convocation des 18^{ème} et 19^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Tourisme et a accueilli favorablement ses recommandations politiques.

Conformément à la résolution pertinente de la 38^{ème} session du COMCEC, les 20^{ème} et 21^{ème} réunions du GTT se tiendront respectivement en mai et en octobre 2023, sur le thème de la « Promotion de l'esprit d'entreprise pour la compétitivité de l'industrie du tourisme dans les pays de l'OCI ».

La session a également exprimé son appréciation à la Türkiye pour avoir accueilli la 10^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/du COMCEC qui se tiendra virtuellement le 10 Novembre 2022 avec le thème "Les Perspectives et les Défis du Tourisme Gastronomique dans les Pays de l'OCI".

Deux projets seront mis en œuvre par le Mali et l'Ouganda en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC, dans le domaine de la coopération touristique.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 20ème réunion et des projets à mettre en œuvre en 2023 dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire

L'agriculture est d'une importance particulière pour la vie humaine et est également un secteur crucial pour le développement économique et social en raison de sa contribution au produit intérieur brut (PIB) et à l'emploi.

Le 38ème Session a pris note avec appréciation de la convocation des 18ème et 19ème Réunions du Groupe de travail du COMCEC sur l'agriculture du COMCEC et a accueilli favorablement ses recommandations politiques.

Conformément à la résolution pertinente de la 38ème session du COMCEC, le groupe de travail sur l'agriculture tiendra ses 20ème et 21ème réunions en mai et octobre 2023, respectivement, sur le thème « Assurer la Durabilité des Intrants Agricoles pour Combattre l'Insécurité Alimentaire dans les Pays Membres de l'OCI ».

En ce qui concerne les projets dans le domaine de la coopération agricole, quatre projets du Bénin, de la Gambie, de la Malaisie et de la Turquie seront mis en œuvre en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 20ème Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture et des projets mis en œuvre en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Allègement de la Pauvreté

La pauvreté, qui est l'un des problèmes les plus épineux auxquels l'humanité est confrontée, reste en tête de l'agenda mondial du développement. Malheureusement, les résultats obtenus dans la lutte contre la pauvreté au cours des dernières décennies ont été affectés par la pandémie de COVID-19.

Le 38ème Session a pris note avec appréciation de la convocation des 18ème et 19ème Réunions du Groupe de travail du COMCEC sur la pauvreté du COMCEC et a accueilli favorablement ses recommandations politiques.

Conformément à la résolution pertinente de la 38ème session du COMCEC, les 20ème et 21ème réunions du groupe de travail sur l'allègement de la pauvreté se tiendront respectivement en mai et en octobre 2023, sur le thème « Stratégies efficaces d'enseignement et de formation professionnels pour réduire le chômage des jeunes dans les pays membres de l'OCI ».

Dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC, deux projets seront mis en œuvre par le Bénin et le SESRIC en 2023.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité des résultats de la 20^{ème} réunion et des projets mis en œuvre en 2023 dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)

Suite au 3^{ème} Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005, un fonds spécial nommé le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été établi sous la BID. Il a été officiellement lancé en 2007, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008 est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). En plus de créer plus d'emplois, ce fonds vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres africains.

La 38^{ème} session du COMCEC a réitéré sa demande aux États membres qui se sont engagés envers le FSID de remplir leurs engagements et a demandé au FSID de renforcer ses efforts pour la mobilisation des ressources et le plaidoyer à partir de différentes ressources, y compris les ressources gouvernementales, non gouvernementales et le secteur privé dans les États membres et de rendre compte des progrès à la 39^{ème} session du COMCEC.

La 38^{ème} Session du COMCEC a également réitéré sa demande au FSID de préparer et de publier une publication contenant l'essentiel des activités et des meilleures mises en œuvre de projets au cours de ses 15 années d'existence.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre des rapports sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA et informer le Comité sur la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

- Programme de l'EPF-OCI

Afin d'atteindre une qualité dans l'Éducation Professionnelle et de Formation, le SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009

Prenant note avec appréciation du rapport de progrès du SESRIC sur la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025, la 38^{ème} Session du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à soumettre des rapports de progrès sur le statut de mise en œuvre de la Feuille de Route aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

En outre, la session a demandé au SESRIC de mener davantage d'activités de formation au renforcement des capacités dans le domaine de l'EFTP en se concentrant sur les domaines de coopération de la Feuille de route stratégique OCI-EFTP 2020-2025, à savoir "cadre législatif,

gouvernance et promotion", "Formation des enseignants en EFTP", "normes professionnelles, système de qualification et d'assurance de la qualité" et "programmes de certification et de formation modulaires". La Session a également appelé les États membres à participer et à soutenir les diverses activités de développement des capacités du SESRIC organisées dans le cadre du programme OCI-EFP.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer le Comité des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025.

- **Mise en Œuvre des ODD**

Le programme pour le développement durable et ses objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ont été adoptés par le sommet extraordinaire des Nations Unies en septembre 2015, présentant un programme de développement mondial plus ambitieux et plus complet.

Saluant le rapport présenté par le SESRIC intitulé «Vers la Réalisation des Objectifs de Développement Durable Prioritaires dans les Pays de l'OCI 2022», la 38^{ème} session du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à préparer des rapports annuels sur les progrès vers la réalisation des ODD prioritaires au sein des Pays membres de l'OCI, les soumettent aux Sessions Ministérielles du COMCEC et continuent à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des Bureaux Nationaux de Statistique des Pays membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB). "

En outre, compte tenu de la liste des activités liées aux ODD des Institutions pertinentes de l'OCI compilée par le Bureau de Coordination du COMCEC, la 38^{ème} Session a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de compiler les activités des Institutions pertinentes de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD et de soumettre la liste à la 39^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): SESRIC devrait informer le Comité des développements récents dans la mise

en œuvre des ODD prioritaires et des préparatifs concernant son rapport à soumettre à la 39^{ème} session ministérielle du COMCEC. Le Bureau de coordination du COMCEC informera également le Comité des préparatifs de la compilation de la liste des activités pertinentes des institutions de l'OCI alignées sur les domaines prioritaires des ODD.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Coopération sur la transformation numérique

Soulignant les tendances émergentes en ce qui concerne les technologies numériques dans tous les services gouvernementaux, en particulier dans le contexte de la pandémie COVID-19, la 37^{ème} session du COMCEC a décidé d'inclure la transformation numérique comme un domaine de coopération supplémentaire dans l'ordre du jour du COMCEC et a demandé au Bureau de coordination du COMCEC, en coopération avec les États membres intéressés et les institutions pertinentes de l'OCI, de développer un programme complet / une initiative de coopération numérique de haut niveau avec une série de réunions techniques (si nécessaire), avec les parties

prenantes concernées et de faire rapport sur les progrès réalisés à la 38^{ème} commission de suivi et à la session ministérielle du COMCEC.

Rappelant la résolution pertinente de la 37^{ème} session ministérielle du COMCEC sur l'Initiative/Programme de Coopération Numérique de haut niveau du COMCEC, la 38^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation des 1^{ère} et 2^{ème} réunions techniques le 28^{ème} septembre 2022 et le 1^{er} novembre 2022, respectivement, pour l'Initiative/Programme de haut niveau et s'est félicité de la réalisation du "Rapport conceptuel sur l'état actuel des pays membres concernant la numérisation" préparé par le Bureau de la transformation numérique de la Présidence de la Türkiye et le Bureau de coordination du COMCEC.

La session a également pris note avec satisfaction de la déclaration de la réunion de haut niveau sur « l'initiative/programme de coopération numérique de haut niveau du COMCEC » organisée par le Bureau de la transformation numérique (BTN) de Turquie le 27 novembre 2022 en marge de la 38^{ème} session du COMCEC, en particulier l'engagement des pays membres à poursuivre leur coopération dans ce domaine dans le cadre du « Forum de haut niveau du COMCEC sur la transformation numérique ».

En outre, la session a également pris note avec satisfaction de la proposition du Bureau de la transformation numérique (BTN), qui est présidé par la République de Turquie, en tant que secrétariat du Forum de haut niveau sur la transformation numérique du COMCEC, d'accueillir la première réunion du Forum de haut niveau en 2023.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum de Haut Niveau du COMCEC sur la Transformation Numérique, le Bureau de la Transformation Numérique (BTN), qui est présidé par la République de Turquie, devrait informer le Comité sur les préparatifs de la première réunion du Forum de Haut Niveau du COMCEC sur la Transformation Numérique.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR
Préparatifs de la session d'échange de vues
"Améliorer les capacités de commerce électronique des pays membres de l'OCI"

Des sessions d'échanges de vues ont lieu régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 38^{ème} session du COMCEC a fixé le thème de l'échange de vues ministériel de la prochaine session du COMCEC comme étant « l'amélioration des capacités de commerce électronique des pays membres de l'OCI » et a demandé au groupe de travail sur le commerce du COMCEC lors de sa 21^{ème} réunion, en coopération avec les institutions pertinentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 39^{ème} session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer le Comité du COMCEC sur les préparations de la session d'échange de vues.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR
Projet d'ordre du jour de la 39^{ème} Session du COMCEC

Le projet d'ordre du jour de la 39^{ème} Session du COMCEC sera examiné par le Comité de Suivi sous ce point de l'ordre du jour.
